Microsoft déclare la guerre aux logiciels piratés Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-11-2008 11:25:42

Suite à des constatations d'huissiers quant à la commercialisation de versions de logiciels piratés par certains revendeurs, Microsoft Maroc a engagé des actions judiciaires devant les différents tribunaux de Commerce de Casablanca.

Les premiers jugements rendus ont retenu le piratage imputé aux revendeurs poursuivis et les juridictions saisies les ont condamnés en conséquence à des dommages et intérêts et à la cessation immédiate des agissements de piratage des logiciels Microsoft.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique de Microsoft qui vise à protéger ses clients et partenaires en luttant contre les revendeurs informatiques qui copient illégalement les logiciels.

Microsoft mène cette action à l'attention à la fois des utilisateurs et des partenaires. A l'attention des utilisateurs parce que l'entreprise souhaiterait les protéger contre les abus. L'enquête montre que le consommateur est souvent doublement abusé, car il arrive au revendeur de lui faire payer le logiciel piraté au prix du logiciel original.

En outre, plus de la moitié des copies piratées contiennent des logiciels malicieux ou des virus qui risquent de nuire sensiblement à l'expérience utilisateur. Les logiciels originaux ont des avantages certains : sécurité, stabilité, performance et mises à jour régulières.

L'action de protection s'adresse aussi aux partenaires pour les protéger contre la concurrence déloyale. « Les actions anti-piratage nous protègent parce que nous dépensons énormément de temps et de moyens pour promouvoir les copies légales des logiciels », témoigne Karim Mazouzi, PDG de la société DBM.

« Dans un environnement où le piratage est très développé et organisé, il est important que les revendeurs qui garantissent la fourniture de licences originales aux clients soient encouragés et valorisés », explique Bertrand Hommell, Directeur général de Microsoft.

Parmi les autres objectifs de Microsoft, il y a le soutien aux pouvoirs publics pour mieux lutter contre le piratage, en faveur de la protection de la propriété intellectuelle et le développement du secteur des Technologies de l'information qui risque d'être plombé par le taux de piratage alarmant.

« Un petit nombre de revendeurs informatiques fait courir des risques aux consommateurs et tire l'ensemble du marché vers le bas. Il n'est plus acceptable de les laisser agir en toute impunité, de tromper les clients et leur laisser prendre des risques sur l'utilisation d'une version non authentique et nuire au développement d'une véritable industrie en toute impunité », déclare M. Hommell.

Communiqué de presse